

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Sandra Borgeaud*

Date de dépôt : 12 mars 2009

Interpellation urgente écrite sur les autorisations pour les gravières

A ce jour, les prédictions sont catastrophiques. Il faut savoir que dans trois ou quatre mois, les entrepreneurs du bâtiment ne pourront plus vider aucun déblai nulle part.

Nous savons, dans ce milieu, qu'une demande d'autorisation pour l'extension d'une gravière existante attend une réponse du Département concerné depuis plus de 6 mois !

Peut-on imaginer pouvoir travailler à Genève dans de telles conditions ? Assurément non.

Je rappelle, pour information, qu'à ce jour, les entrepreneurs ne remplissent plus de soumissions de terrassements parce qu'ils savent déjà qu'ils ne pourront pas assumer leur mandat puisqu'il n'y a plus d'endroit à Genève pour vider les déblais.

Serait-ce trop demander de donner cette autorisation d'extension à la gravière existante dans les plus brefs délais pour commencer, et de réellement s'inquiéter de la crise du bâtiment qui arrive à grand pas, ou doit-on continuer la politique de l'autruche, que tout va bien dans le meilleur des mondes ?

Cela n'est plus vivable pour les entrepreneurs qui vont perdre de l'argent et leur entreprise par la même occasion, ce qui provoquera encore une augmentation de chômeurs ! Après la Banque, voici le Bâtiment !

Question :

L'Etat envisage-t-il sérieusement d'aider ses entreprises à Genève de manière rapide et efficace ou non ?